

LE JOURNAL OFFICIEL DU DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL

PV n° 34 du 13 mars 2018

L'OFFICIEL LOTOIS

DISTRICT DU LOT DE FOOTBALL – F.F.F. – LIGUE D'OCCITANIE
715, Côte des Ormeaux – BP. 21 – 46 001 – CAHORS Cedex 9



SECRETARIAT

OUVERTURE: lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h 15 à 11 h 45 et de 13 h 30 à 16 h 30



05 65 35 68 10



secretariat@district-foot-lot.fff.fr



INFORMATIONS GENERALES

1ERE ACTION : JOURNEE DE LA FEMME DES 10 ET 11 MARS 2018

Le District du Lot de Football souhaite remercier vivement les clubs qui ont pris des photos de cette première action. Un diaporama sera réalisé et publié ultérieurement sur le site.

PREVENTION SECURITE :

La Commission Régionale Prévention Sécurité (PRPS) a souhaité décliner la sécurité à l'ensemble des clubs de District et de Ligue.

Vous trouverez dans toutes les boîtes mail des clubs, une invitation à une réunion du samedi 31 mars 2018 à 9 h 30 à Cahors, siège du District.

Votre présence est vivement souhaitée et nous comptons sur votre implication.

Une réponse pour nous indiquer si vous y assisterez ou non est à renvoyer au secrétariat du District avant le mardi 27 mars 2018.

CHALLENGE DES DIRIGEANTS :

La Ligue d'Occitanie de Football, les Districts et la Mutuelle des Sportifs ont le plaisir de vous annoncer le lancement de la **28^{ème} édition du Challenge des Dirigeants**.

Les dossiers doivent être retournés impérativement au District pour le lundi 19 mars 2018 (délai de rigueur).



GROUPE MDS
Mutuelle des Sportifs

28^{ème} édition du Challenge MDS des Bénévoles Session 2017/2018

Article 1 :

La ligue de Football d'Occitanie et ses Districts, organisent chaque saison, avec le soutien du Groupe MDS (Mutuelle des Sportifs), le Challenge des bénévoles de clubs de football.

Article 2 :

Dans chaque District, un jury désignera les dirigeants bénévoles récompensés après étude des dossiers de candidature retournés par les clubs.

Article 3 :

Aucune limite d'âge ou ancienneté dans un club n'a été fixée. Sont exclus du Challenge les bénévoles élus aux comités directeurs de la Ligue et des Districts.

Article 4 :

MDS parraine le Challenge et offre une dotation financière pour chaque club des bénévoles retenus.

Article 5 :

Avec la participation de MDS, de la Fédération Française de Football, de la Ligue d'Occitanie et des Districts, tous les bénévoles nominés seront invités au stade de France à Paris à l'occasion des finales de la Coupe Gambardella et de la Coupe de France 2018, le 8 mai 2018.

Article 6 :

Les dirigeants nominés devront attendre un délai de 3 ans avant de pouvoir concourir à nouveau.

Article 7 :

Les cas non prévus par le présent règlement seront tranchés par la Ligue d'Occitanie.



GROUPE MDS
Mutuelle des Sportifs

**28^{ème} édition du Challenge MDS des Bénévoles
Session 2017/ 2018**

Votre club :

N° :

Votre District :

Le bénévole (nom, prénom) :

Adresse personnelle :

Code postal :

Ville :

Téléphone fixe :

Portable :

Adresse mail :

Attributions actuelles au sein du club :

Avis personnel du Président du club (ou son représentant) sur le candidat (compétence, disponibilité, relationnel, ancienneté).

Nom, date et signature du Président

Cachet du club

COMMISSION DES JEUNES

FORMATIONS D'EDUCATEURS :

Les prochaines formations sont programmées :

. lundi 16 et mardi 17 avril : module U13 à Cahors.

Veuillez inscrire les personnes intéressées le plus rapidement possible par le biais du site du District Rubrique Formation. Les inscriptions sont closes 10 jours avant le début de la formation.

ATTENTION :

Sur certaines rencontres, en particulier sur des rencontres de jeunes, des adultes sont inscrits (dirigeant, arbitre) sur la FMI alors qu'ils ne sont pas licenciés.

Nous vous rappelons qu'il faut être obligatoirement licencié pour apparaître sur une feuille de match.

CHANGEMENTS DATES/LIEUX/HORAIRES :

U15 – POULE A :

La rencontre LALBENQUE/FONTANES 1 – AV FOOT 46 NORD 1 du 17/03/2018 se jouera à 15 heures sur le terrain du MONTAT (et non Fontanes).

U15 – POULE B :

La rencontre LALBENQUE/FONTANES 2 – AV FOOT 46 NORD 2 non jouée le 03/03/2018 est reportée au 14/04/2018 à 15 heures à l'Hospitalet (Accord AV Foot 46 Nord).

FESTIFOOT DU 17/03/2018 :

Le plateau prévu à CAHORS se jouera le matin à 10 heures en raison de l'occupation des terrains.

Equipes concernées : QUERCY BLANC ; LACAPELLE FOOTBALL ; ST CYPRIEN/MONTCUQ ; CAHORS FC.

U9 :

Les deux équipes U9 de l'ECCF prévues sur le plateau de Lissac et Mouret joueront en fait sur le plateau de Limogne.

U11 :

Le plateau prévu le 31/03/2018 à Biars sur Cère est avancé à 13 heures. Equipes concernées : VAL ROC FOOT 1 ; CAHORS FC 1 et 2. AVENIR FOOT 46 NORD 1.

COMMISSION DES CHAMPIONNATS

EXCELLENCE :

FCHQ – BIARS/BRETENOUX 2 fixé au 31/03/2018 est repoussé au samedi 28/04/2018 à 20 heures à Carennac – Accord des clubs.

Toutefois, si une ou les deux équipes étaient qualifiées pour les ½ finales Bondoux, le match de championnat devra obligatoirement se jouer le **MARDI 1^{ER} MAI A CARENNAC** à 15 heures.

ST CYPRIEN/MONTCUQ – HAUT CELE du 24/03/2018 est repoussé au 25/03/2018 à St Cyprien à 15 heures – Accord des clubs.

QUERCY BLANC – ESCG fixé au 10/05/2018 est avancé au 29/04/2018 à Castelnau Montratier à 15 heures – Accord des clubs.

PROMOTION DE 1ERE DIVISION – POULE B :

MARIVALOIS 4 – LABATHUDE du 25/03/2018 est avancé au 24/03/2018 à Lacapelle Marival à 20 heures – Accord des clubs.

COMMISSION DES COUPES

RAPPEL DES REGLEMENTS :

Si le terrain du club recevant n'est pas libre, celui-ci doit trouver un terrain de repli, dans le cas contraire, le match sera inversé.

BONDOUX :

SEGALA FOOT 2 – BIARS/BRETENOUX 2 se jouera le 18/03/2018 à Gorses à 15 heures.

COMMISSION DES FEMININES

La rencontre BOURIANE/DEGAGNAC/THEDIRAC – BEGOUX/ARCAMBAL (Coupe Groupama) se jouera sur le terrain de Thédillac le 18/03/2018 à 10 heures.

ARBITRAGE 1/4 DE FINALE COUPE GROUPAMA DU 18/03/2018 :

Les arbitres devront être réglés directement par le club recevant.

RAPPEL IMPORTANT CHAMPIONNAT :

Tous les matchs de championnat se jouent à 11.

Si vous êtes dans l'impossibilité de jouer à 11 (moins de 11 joueuses), veuillez prévenir le secrétariat du District et le club adverse, le vendredi avant 15 heures ET LA RENCONTRE POURRA SE JOUER A 8.